

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### FranceAgriMer présente les grandes tendances du marché du saumon et de la truite fumés dans l'Union européenne.

Le 30 juin 2009, FranceAgriMer a présenté aux professionnels de la filière les résultats d'une étude sur les grandes tendances et évolutions du marché du saumon et de la truite fumés dans l'Union européenne depuis 2003. Cette étude, copilotée et financée par FranceAgriMer et le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, a été réalisée par Ubifrance.

La France est, en effet, le premier producteur de saumon fumé de l'Union européenne devant la Pologne. Le saumon est aussi le premier poste d'importation pour les produits aquatiques de la France, faiblement productrice de cette espèce. Avec 27 000 tonnes en 2007, la France est également le premier pays consommateur de saumon fumé devant l'Allemagne.

Cette étude avait pour objectif de rassembler les données économiques pour permettre à nos opérateurs de maintenir leur avance quantitative et qualitative sur le marché français, et favoriser le développement d'un solde des échanges positif pour le saumon fumé en France.

#### La Norvège, un pays incontournable pour la matière première

Sur le marché européen (UE à 27), les disponibilités totales en saumon frais sont évaluées, en 2007, à environ 750 000 tonnes équivalent poids vif (en hausse de 28 % en 4 ans). En 2003, ce volume avait été évalué à 500 000 tonnes pour l'UE à 15.

Cette progression est liée à la hausse des importations (+ 43 % pour les importations en poids vif depuis 2003) car on a assisté, sur la même période, à un recul de la production en Ecosse et en Irlande (- 13 %) qui a laissé le champ libre à la Norvège. Ce pays a gagné 10 points de parts de marché (PDM) depuis 2003 et est devenu le fournisseur « incontournable » (61 % de PDM). Ainsi, les exportations de saumons entiers frais réfrigérés de Norvège vers l'Union européenne ont représenté plus de 390 000 tonnes en 2007, sur un total d'un peu plus de 400 000 tonnes.

#### Avec l'intégration de la Pologne, la production européenne de saumons fumés enregistre une forte hausse

La production de saumon fumé au sein de l'Union européenne serait de l'ordre de 110 000 tonnes de produits finis en 2007. La France est le premier pays producteur de l'Union européenne, avec 27 400 tonnes en 2007 (soit une progression de près de 20 % depuis 2003). Elle est cependant talonnée par la Pologne, qui affiche une production de 22 500 tonnes, en forte progression. Viennent ensuite le Royaume-Uni et l'Allemagne (en fort recul).

#### En revanche la production de truites fumées a peu évolué depuis 2003

La production de truite fumée au sein de l'Union européenne est évaluée à environ 16 000 tonnes de produits finis en 2007. Elle est restée pratiquement stable depuis 4 ans.

En 2007, avec un tiers de la production européenne, le Danemark arrive toujours en tête des pays producteurs, suivi par la Pologne (4 500 tonnes en légère progression) et la France (2 400 tonnes).

#### Un rôle de plus en plus important joué par la Pologne dans les échanges intra-européens

En 2007, le volume global des échanges intra-européens de saumon fumé a représenté environ 48 500 tonnes. Les échanges entre partenaires de l'Union européenne à 25 ont progressé (en particulier à partir de 2003) sur un taux moyen annuel de 9,5 % en volume et 10 % en valeur.

En 2007, deux tiers des échanges intra communautaires de saumon fumé en volume (70 % en valeur) sont assurés par la Pologne, l'Allemagne (en grande partie des réexportations de saumon provenant de Pologne) et le Danemark. La France arrive au 5<sup>e</sup> rang derrière la Suède.

#### L'Allemagne est le principal importateur européen et le 2<sup>e</sup> exportateur de saumon fumé

Les grands importateurs de saumon fumé dans l'Union européenne sont l'Allemagne (45 %), l'Italie (15 %) qui arrivent loin devant la Belgique et la France. Traditionnellement l'Allemagne exporte et réexporte le saumon fumé à des prix relativement bas.

### **Des échanges de truites fumées en progression régulière**

Il existe 3 fournisseurs principaux qui réalisent en volume 79 % des approvisionnements des pays de l'Union européenne : la Pologne, le Danemark et la Turquie.

L'Allemagne s'affirme comme le 1<sup>er</sup> importateur avec une part de 72 % en volume en 2007.

Pour la truite fumée, le total des importations cumulées des pays membres de l'Union européenne se serait élevé à près de 11 000 tonnes en 2008.

### **Délocalisation d'une partie de la production de saumons/truites fumés des pays d'Europe occidentale vers l'Est**

L'industrie du saumon fumé est consommatrice de main-d'œuvre et les producteurs ont souvent privilégié les transferts vers des pays à bas salaires, ce qui explique la chute de la production notamment au Danemark et en Allemagne. Ils ont également utilisé les crédits de l'Union européenne pour mettre en place des outils industriels modernes et performants. Dans ce contexte, la Pologne est très vite apparue comme un acteur majeur sur le marché du saumon. Les Pays baltes tendent aussi à devenir bien présents sur le marché européen du saumon fumé.

### **Vers une concentration des acteurs : 4 leaders dont 2 Polonais contrôleraient plus de 40 % du marché européen**

Il existe un grand nombre de sociétés européennes produisant du poisson fumé (en particulier saumon, truite et anguille). Sur le marché du saumon fumé, cependant, certains leaders commencent à apparaître.

Deux sociétés polonaises (MORPOL et SUEMPOL) contrôlaient en 2007 près de 25 % du marché européen. Les sociétés polonaises de plus en plus présentes sur la scène internationale n'hésitent pas à s'associer avec des sociétés d'Europe de l'Ouest. Parmi les « géants », il faut également citer le groupe ALFESCA ou encore MARINE HARVEST qui contrôlent plusieurs sociétés, dont certaines en France.

Cependant un grand nombre de petites et moyennes entreprises couvre encore environ 40 % des besoins du marché européen : une demi-douzaine de sociétés dont le volume de production se situe entre 3 000 tonnes et 5 000 tonnes couvrent ensemble environ 15 % du marché européen, la plupart des autres entreprises du secteur sont des PME dont le volume moyen de production ne dépasse pas les 1 000 tonnes.

### **La consommation de saumon fumé reste concentrée sur quelques marchés**

La France et l'Allemagne représentent ensemble près de la moitié (47 %) de la consommation de saumon fumé (si l'on ajoute l'Italie et le Royaume-Uni, on arrive à 67 %). France et Allemagne réunies totalisent aussi près des deux tiers de la consommation de truite fumée de l'Union européenne.

### **Vers une certaine "banalisation" de la consommation de saumon fumé**

On observe dans la plupart des pays une hausse de la consommation du saumon fumé. Ce phénomène s'accompagne d'un fort développement de la part des marques de distributeurs, d'une part croissante des circuits discount et des promotions au niveau de la distribution. Des produits originaux (ex : saumon biologique, certaines origines telles que le saumon d'Alaska, saumon fumé traditionnel, saumon au sel de Guérande,...) occupent quelques créneaux spécifiques de la distribution. La saisonnalité des achats de saumon fumé reste importante (Noël en particulier), mais la consommation progresse également à travers les ventes à emporter du secteur du traiteur. Le Royaume-Uni se singularise par son ouverture vis-à-vis des produits élaborés et sa sensibilité particulière à la notion d'origine, l'Ecosse étant la référence.

### **Faible dynamisme de la consommation de truite fumée**

La consommation de truites fumées est stagnante, voire en baisse. L'Allemagne reste le principal marché européen pour la truite fumée. A l'exception du Danemark où la consommation est dynamique, la truite fumée souffre partout ailleurs d'une image plutôt vieillissante, ou tout au moins peu différenciée par rapport au saumon, ainsi que d'un manque de communication et d'innovations en termes de produits.

#### **Contacts presse FranceAgriMer**

Laurence Gibert  
Virginie Nicolet

Tel : 01 73 30 34 05  
Tel : 01 73 30 22 54

[laurence.gibert@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert@franceagrimer.fr)  
[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)